

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légal et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 303

14 – CALVADOS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN

Ventes et cessions

392 884 680 RCS Caen.

CLASSIC AUTO.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 8000.00 EUR.

Adresse : 4, Rue des Monts Panneaux, Zone Industrielle Ouest, 14650 Carpiquet.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : CAP JURIS Société d'Avocats Rue des Monts Panneaux 14650 CARPIQUET CLASSIC AUTO SAS au capital de 8.000 Euros CARPIQUET (14650), Zone Industrielle Ouest, 4 rue des Monts Panneaux, RCS CAEN 392 884 680 ABL GESTION SARL au capital de 20.000 Euros CARPIQUET (14650), Zone Industrielle, 105 rue des Monts Panneaux, RCS CAEN 801 512 468 AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte SSP en date du 23 novembre 2021, les sociétés CLASSIC AUTO et ABL GESTION, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la seconde par la première, par lequel la société ABL GESTION, fait apport, sous les garanties ordinaires de fait et de droit et sous conditions suspensives, à la société CLASSIC AUTO, de la pleine propriété de l'ensemble des biens, droits et obligations existant au 30 avril 2021, sans exception ni réserve, de la société ABL GESTION, en ce compris la totalité de son actif évalué à 298.455 Euros, à charge pour la société CLASSIC AUTO de reprendre la totalité de son passif évalué à 98.515 Euros, en ce compris les résultats actif et passif des opérations faites depuis le 1er mai 2021 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion. La société CLASSIC AUTO prendra à sa charge l'intégralité du passif résultant de la poursuite de l'exploitation de la société ABL GESTION entre le 1er mai 2021 et la date de la réalisation définitive de la fusion. La fusion prendra effet rétroactivement à compter du 1er mai 2021 à 00h00. L'actif net apporté par la société ABL GESTION s'élèverait en conséquence à 199.940 Euros. Le rapport d'échange est de 5 parts détenues par chacun des ayants droits de la société absorbée, donnant droit à 1 action de la société Absorbante. Pour rémunérer les apports effectués à la société Absorbante, il sera attribué, aux ayants droit de la société Absorbée 400 actions nouvelles, toutes de même valeur nominale que les actions existantes, soit 16 Euros, toutes entièrement libérées, à émettre par la société CLASSIC AUTO à titre d'augmentation de son capital, lequel sera ainsi porté de 8.000 Euros à 14.400 Euros. Le montant prévu de la prime de fusion s'élèverait à 193.540 Euros. Toutefois, la société ABL GESTION est propriétaire de 500 actions de la société CLASSIC AUTO, de sorte que si la fusion se réalisait, cette dernière recevrait 500 de ses propres actions. Ne pouvant rester propriétaire de ses propres actions si la fusion est réalisée,

la société CLASSIC AUTO procèdera immédiatement après l'augmentation de capital susvisée, à une réduction de capital de 8.000 Euros par annulation de ces 500 actions. La différence entre la valeur d'apport des 500 actions antérieurement propriété de la société ABL GESTION, soit 270.739 Euros, et le montant de la réduction de capital nécessaire à l'annulation de ces 500 actions, soit 8.000 Euros, différence par conséquent égale à 262.739 Euros, s'imputera sur la prime de fusion à hauteur de 193.540 euros puis sur les réserves à hauteur de 69.199 euros. La société ABL GESTION sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de CAEN le 24 novembre 2021 pour la société absorbante et pour la société absorbée..

